

„ bientôt s'élever un tribunal de sang &
 „ d'ignorance. C'est exactement ce que nous
 „ voyons. „

Il y avoit plus d'un an que ce passage se trouvoit dans le Journal, avant qu'on y rappellât le siege d'Utrecht; & les jansénistes ne crioient pas à la calomnie. Les faits parloient trop haut pour qu'on se fit écouter en les contredisant. Hélas! ils ont continué de parler, & parlent encore plus haut que jamais. Mais recueillons encore quelques lumieres historiques, & des témoignages non suspects sur ce trop fameux Parti.

Dès l'an 1654, M. de Marandé conseiller de Louis XIII & de Louis XIV dans son livre intitulé : *Inconveniens d'état, procédant du jansénisme*, in-4to. *, parle d'un projet formé pour bouleverser la Religion. Il rapporte à ce sujet une *Lettre circulaire* qui fait naître les plus étranges réflexions. Mais indépendamment d'un dessein formé & prémédité, il prouve que l'esprit & les œuvres de cette secte opéreront ce funeste effet, & causeront en même tems la perte de l'état : événemens que le siecle suivant a vu pleinement réalisés. Or de deux choses l'une : ou Marandé étoit prophete, ou il connoissoit les effets dans les causes. Les motifs que l'auteur allegue de la publication de son livre, sont bien remarquables d'après ce qui est arrivé depuis & ce qui arrive encore dans le monde. Ce sont, à ce qu'il dit pag. 1 de l'*Epître dédicatoire*, L'INTÉRÊT DE L'EGLISE DE DIEU, LA SPLENDEUR DU SCEPTRE FRANÇOIS, ET LE REPOS DES PEUPLES.

*Voyez le Journ. du 1 Sept. 1791, p. 13.